

Manche

Éducation. Embarqués dans la réforme de la formation professionnelle

Les CIO sont dans une détresse totale

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | vendredi 13 avril 2018
451 mots



À Cherbourg, le personnel du CIO de la rue de la Duché appelle aux soutiens.

LA FERMETURE des CIO (Centres d'information et d'orientation) est décidée. Le ministère de l'Éducation nationale vient de l'annoncer. Les syndicats convoqués un par un, entre les 30 mars et 3 avril, dénoncent une décision prise « sans préavis ni concertation ».

Il y a dans la Manche trois CIO, à Avranches, Cherbourg et Saint-Lô. Il y en a douze en Normandie, 390 en France. À l'échelle nationale, les CIO font travailler environ 4 000 personnes, fonctionnaires d'État mais aussi, à 20 %, contractuels.

Le personnel de Cherbourg (une quinzaine de personnes, conseillers d'orientations psychologues et administratifs) accompagne aussi bien des jeunes que des adultes, étudie annuellement 4 000 situations, traite 350 demandes de jeunes déscolarisés, accueille 1 500 familles, accompagne 50 élèves sans solution, rescolarise 75 jeunes allophones (migrants), entre autres.

Pétition en ligne

« La fermeture des CIO va poser des problèmes », réagit Pascal Simon, directeur du lycée professionnel privé Ingénieur Cachin de Cherbourg. « Si l'orientation fait partie de mes attributions et de celles des professeurs principaux, le CIO est pour nous une interface importante. Il nous envoie des familles qui ne savent pas où aller, intervient pour des situations précaires à résoudre... » Après une réunion intersyndicale à Caen, mercredi, le personnel du CIO de Cherbourg a commencé à faire entendre sa détresse et appelle au soutien. Une pétition

circule en ligne sur le site « change.org » (l'adresse : « chn.ge/2Ev1eLT »). « C'est la fin d'un service public de proximité pour tous, en particulier les publics fragiles. Qui va s'en charger ? », dénoncent Charlotte, Gérard, Isabelle, Nathalie, les porte-paroles à [Cherbourg](#).

Les personnels des [CIO](#) dénoncent une prise en otage dans le conflit entre l'État et les Régions sur la réforme de l'orientation. « On avait demandé ce transfert de la compétence orientation aux régions », répond David Margueritte, vice-président du conseil régional de Normandie, en charge de la formation et de l'apprentissage. « Le gouvernement parle de mise en responsabilité des régions mais sans nous en donner les moyens et il n'a été nullement question du transfert des [CIO](#). Leur fermeture est une décision de l'État. C'est une double erreur de supprimer les moyens et le personnel sans se poser la question de ce qu'on veut faire de l'orientation. On supprime, et on réfléchit après... J'ai encore récemment interpellé Muriel Pénicaud sur sa réforme globale (N.D.L.R. la ministre du Travail, sur son projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel) et sa réforme ratée de l'orientation. »

G. L.